



ARBORICULTURE

↳ L'ensemble des formations se réalise au sein du Campus de Pouillé en appui sur le verger de l'exploitation et en alternant des apports de formation techniques et de la mise en pratique.

👤 Pour l'animation de la formation, nous nous appuyons sur Marc Lancien et, en complément, Jean Paul Audoin.

Taille en arboriculture - Initiation

> Inscrite au catalogue d'OCAPIAT

Durée : 21 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Acquisition des gestes techniques de la taille.

Le contenu :

Caractéristiques biologiques et physiologiques du pommier - Principaux modes de conduite et types de fructifications - Taille de formation, de production, évolution - Sécurité liée à l'utilisation des sécateurs.

Taille en arboriculture - Perfectionnement

Durée : 14 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Améliorer sa pratique. Faire un diagnostic et élaborer des consignes adaptées pour les équipes de taille.

Le contenu :

Comparaison des différentes techniques
- Les dernières évolutions - Échange de pratique.

Plateforme élévatrice

> Inscrite au catalogue d'OCAPIAT

Durée : 14 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Maîtriser la conduite de la plateforme en sécurité. Être en capacité de former un futur utilisateur de plateforme.

Le contenu :

La réglementation dans l'utilisation de la plateforme - Prise en main et règle de sécurité
- Mise en pratique - Les missions du formateur d'utilisateur de plateforme - Mise en situation.

Protection phytosanitaire

Durée : 28 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Assurer la protection Phytosanitaire du verger.

Le contenu :

Utilisation des OAD (outils d'aide à la décision)
- Les maladies et ravageurs, les différentes certifications (PFI...) - Les moyens de lutte intégrée et biologique - Bilan phytosanitaire du printemps
- Caractéristiques des produits phytosanitaires
- Le cahier de culture informatisé - Elaboration de fiches de travail en rapport avec les cahiers des charges.

Multiplication et plantation du verger

Durée : 7 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

S'initier à la multiplication et aux méthodes de plantation.

Le contenu :

Organisation du chantier et mise en place sur une parcelle de verger - La préparation du terrain - Plantation manuelle et mécanisée - Les soins post plantation - Les procédés de multiplication des variétés et porte-greffe - La formation du scion fruitier.

Le Certiphyto opérateur

Durée : 14 heures

Dates : nous consulter

Objectif :

Acquérir le certiphyto opérateur.

Le contenu :

Réglementation et santé environnementale
- Santé sécurité applicateur - Réduction de l'usage et méthodes alternatives.

Irrigation et lutte contre les aléas climatiques

Durée : 7 heures
Dates : nous consulter

Objectif :

Estimer les besoins en eau d'une parcelle tout en s'appuyant sur les choix d'installation.
Justifier les techniques de lutte contre le gel et la grêle.

Le contenu :

Les besoins en eau des arbres fruitiers – Le choix du système d'irrigation – Les différents systèmes d'irrigation (avantages/inconvénients).
Les différents dispositifs avec avantages et inconvénients des protections existantes contre les aléas (gelées printanières, grêle).

Eclaircissage chimique

Durée : 14 heures
Dates : nous consulter

Objectif :

Identifier les conditions de réussite et les méthodes adaptées pour l'éclaircissage chimique des fruits.

Le contenu :

Les principes de la régulation de la charge de production – Les différentes stratégies d'éclaircissage (chimique, mécanique, biologique)
– Les conditions de réussite – La détermination des jours d'intervention – Analyse du programme sur le verger de Pouillé.

DISPOSITIF / FINANCEMENT

Ces formations peuvent être, en partie, prises en charge par OCAPIAT via le dispositif Boost Compétences. Il permet de couvrir 50% des coûts pédagogiques (éligibles sur la base de 1 500 € HT / stagiaire / dossier) pour les entreprises de moins de 50 ETP.

*Attention, depuis le 01-2023, la demande de prise en charge doit être réalisée **obligatoirement** en amont du démarrage de la formation auprès d'OCAPIAT.

Les formations «Taille en arboriculture – Initiation» et «Plateforme élévatrice» sont inscrites au catalogue d'OCAPIAT. Les coûts pédagogiques sont pris en charge à 100% par OCAPIAT.

Tarif à partir de 20 € HT/heure. Un devis précis est systématiquement réalisé pour les formations non référencées au catalogue régional OCAPIAT.
Conditions et modalités de financement mises à jour au 01/2024.

Fertilisation

Durée : 7 heures
Dates : nous consulter

Objectif :

Assurer la fertilisation du verger.

Le contenu :

Les besoins des pommiers – Les rôles des différents éléments minéraux – Les carences nutritionnelles – Les conseils de fumure – Les amendements organiques et calciques – Analyse de sol et calcul de fumure – Les différents modes d'apports.

Surgreffage

Durée : 7 heures
Dates : nous consulter

Objectif :

Réaliser un chantier de surgreffage.

Le contenu :

Les techniques et procédés du surgreffage en lien avec les variétés et les outils – Les conditions de réussite – L'organisation d'un chantier – Réalisation et pose de greffons.

Eclaircissage manuel

Durée : 7 heures
Dates : nous consulter

Objectif :

Être capable de réaliser un travail d'éclaircissage manuel et de déterminer des consignes pour des exécutants.

Le contenu :

Les méthodes d'éclaircissage – Évaluation du potentiel productif du verger – Détermination des consignes à mettre en œuvre.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES MODULES COURTS

Public :

Tout public. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Modalités et délai d'accès :

Sur demande par téléphone, mail ou site internet via le bulletin d'inscription. Pour les formations inscrites au catalogue OCAPIAT, inscription possible via le site internet d'Ocapiat. Inscription 48h minimum avant le démarrage de la session.

Modalités d'évaluation :

QCM, test écrit ou mise en situation pratique.

Méthodes mobilisées :

En fonction de la formation : apport théorique en salle, visites d'entreprises, mise en pratique, jeux de rôles.

Pré-requis :

Compréhension orale et écrite.

Pour nous contacter :

Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com

Elioreso, 14 av. Jean Joxé – 49100 Angers

Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

www.elioreso.com/elioreso-formation

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2024. - Photo : © Stéphane-Grossin ANEFA.

